



HAL
open science

Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2010, Université Paris Descartes.
hceres-02027430

HAL Id: hceres-02027430

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027430v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS DESCARTES
N° demande : S3100017689
Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : SCIENCES DE L'EDUCATION

Appréciation générale :

Le dossier présenté ne concerne que le seul niveau L3. Cette formation accueille un public varié, le plus souvent en formation initiale, de provenance diverse, souvent non universitaire. L'accueil de ce public est adapté, avec une organisation active de l'aide à la réussite et une démarche compétence ancrée par nature dans cette discipline. En effet, les sciences de l'éducation ont particulièrement vocation à développer des compétences au-delà des savoirs disciplinaires.

Cinq parcours sont proposés, couvrant bien le champ et correspondant à des secteurs d'emplois : 1-Ecole, enfance et société ; 2-Secteur socio-éducatif et associatif ; 3-Enseignement ; 4-Formation des adultes ; 5-Education et santé. A l'inverse d'autres licences, l'ouverture vers les masters, en particulier recherche, semble totalement absente. Par ailleurs, on perçoit mal la cohérence de ces champs entre eux, le tronc commun étant constitué d'un rattrapage des connaissances dans les sciences humaines et sociales et d'enseignements.

Cette formation qui accueillait traditionnellement en L3 des diplômés d'état du champ sanitaire et social, découle d'un historique qui la positionne actuellement dans une situation intermédiaire entre une licence générale et une licence professionnelle. Elle constitue actuellement la filière non disciplinaire d'accès aux métiers de l'enseignement.

L'équipe de pilotage semble dynamique et réactive, attentive à une connaissance de la population et une évaluation, dont les modalités, plus qualitatives que quantitatives, s'inscrivent dans une démarche propre à la discipline, mais est adaptée à son public.

Les points les plus forts :

1-	Une bonne inscription dans une démarche insertion, que ce soit par l'accent mis sur une aide à la réussite, par une vraie conception d'acquisition de compétences ou par le choix de parcours orientés vers la professionnalisation.
2-	Un pilotage bien adapté aux spécificités de la population, réactif et dynamique.
3-	Une évaluation « à l'ancienne » mettant à profit une connaissance adéquate des populations étudiantes.

Les points les plus faibles :

1-	Difficulté de définir la qualité du diplôme, à mi-chemin entre licence généraliste et professionnelle, avec le risque d'être surtout une licence de rattrapage en sciences humaines, pour une population qui est pour partie, en situation d'échec dans d'autres disciplines.
2-	Si les parcours sont clairement définis, le contenu de l'enseignement dit de spécialité est plus confus : en effet, on retrouve entre eux de multiples croisements, et dans plusieurs cas, on ne perçoit pas la cohérence et la spécialisation liée à l'intitulé du parcours. De même, la présence de professionnels, qui semblerait nécessaire à cette spécialisation, n'est pas précisée.
3-	Il y a une certaine contradiction entre l'affirmation légitime de situer la discipline à l'intersection d'autres disciplines des sciences humaines et sociales et la faiblesse du partenariat disciplinaire.

Recommandations :

Du fait de la place dans la filière « métiers de l'enseignement » (48 % des étudiants), mais aussi de la finalité des autres parcours, l'enseignement de la didactique pourrait être affiné, renforcé, voire participer du tronc commun. Parallèlement, une articulation avec les autres disciplines (anthropologie, psychologie, droit, etc.) confirmerait le caractère pluridisciplinaire de cette licence, avec la possibilité d'UE communes. Cette licence pourrait préciser sa place vis-à-vis des autres licences générales disciplinaires et des licences professionnelles. Il pourrait ainsi être donné aux sciences de l'éducation une place plus structurée en L1 et surtout en L2.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B